

| | | |
|--|--------------------|-----------|
| Domaine 4 | EXTINCTEURS | Q4 |
| COMPTE RENDU DE VERIFICATION PERIODIQUE | | |

Titulaire des certifications conjointes

Nous, soussignés, entreprise titulaire des certifications conjointes APSAD & NF Services d'installation et de maintenance d'extincteurs*, sous le n° 417/06/04-285

Nom (ou raison sociale) HRS REUNION SECURITE

✉ 1 ROUTE DE L'ENTRE DEUX LOCAL
PIERREFONDS . 97410 ST PIERRE

Etablissement objet de l'installation

Nom (ou raison sociale) EARL LES FRANCICEAS EARL LES FRANCICEAS

✉ 26 CHEMIN GRAND FOND GOL LES HAUTS
97421 LA RIVIERE SAINT LOUIS

Nature de l'activité principale

Cette installation a fait l'objet d'une déclaration de conformité N4 n°

Modifications survenues depuis la visite précédente du

Description des événements, modifications (installation, locaux, exploitation, contenu, etc.), incidents survenus :

L'installation est conforme et est maintenue conformément aux exigences du référentiel APSAD R4

présente les points de non-conformité détaillés ci-dessous

Améliorations proposées (référence devis, etc.)

Les améliorations doivent préciser les préconisations apportées pour répondre aux évolutions du risque et leurs adéquations.

La vérification périodique a été effectuée
par M. Josian CADET
en présence de Mr
RIVIERE
le 15/06/2020

A SAINT PIERRE le 15/06/2020

Signature et cachet de l'entreprise titulaire des certifications



E-Mail : contact@hrsreunion.fr
Internet : www.hrsreunion.fr

Ce compte-rendu doit être dûment signé par l'entreprise titulaire des certifications conjointes et transmis au client dans un délai de 1 mois en 3 exemplaires : 1 conservé par l'entreprise titulaire, 2 transmis à l'utilisateur (dont 1 mis à disposition de son assureur)